VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix

DANS LES

Premier, Deuxième et Troisième Districts,

Nos 544, 546, 548 Rue Baronne,

—ET—

No 841 Rue Lafayette.

Bâtisse à deux étages en briques.

Occupée au rez-de-chaussée par le "Oriental Café" et une forge, et le premier étage distribué pour résidence. Vendue sujet au bail de trois ans, du 1er janvier 1902 jusqu'au 31 décembre 1904, à raison de $50 par mois, payable mensuellement.

No 1122 Rue Quartier,

Cottage à un étage avec mansarde, loué $12 par mois, payable mensuellement.

Nos 1614 et 1616 Rue Hôpital,

Une résidence à un étage, louée $16 par mois, payable mensuellement.

Nos 1858 et 1860 Rue Bourgogne,

Maison à deux corps de logis avec mansarde, louée $20 par mois, payable mensuellement.

Léon Cazes vs la Veuve et les Héritiers de J. F. Cazes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.—No 66,942.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune,

Mercredi, 9 avril 1902,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 26 février 1902, et signé en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902 par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites savoir :

1° Une certaine portion de terra, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No cent dix, borné par les rues Hôpital [anciennement Chemin du Bayou], Quartier, St Claude et Remparts, mesurant quarante [40] pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de trente huit [38] pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à un étage avec mansarde désignée par le No 1122 rue Quartier, ayant au rez-de-chaussée 2 chambres, galerie et chambre dans la mansarde; aussi une bâtisse à un étage faisant face à la rue Quartier ayant 2 chambres, cuisine, lieux d'aisance, etc. Louée $12 par mois payable mensuellement A quitté de J. B. Renard par acte devant Oscar Dubuet, ancien notaire, en date du 16 juillet 1897, enregistrée dans le Bureau des Transferts, livre 127, folio 571.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet Numéro cent quatre vingt dix neuf (199) borné par les rues Hôpital, [anciennement Chemin du Bayou], Ursulines, Claiborne et Robertson, mesurant trente trois (33) pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur environ de cent trente huit pieds, neuf pouces (138' 9") sur le côté vers la rue Claiborne, et cent quarante six pieds quatre pouces (146' 4") sur le côté vers la rue Robertson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage, ayant six chambres, une bâtisse à un étage dans le fond ayant cinq chambres, lieux d'aisances, citerne, etc., connu par les Nos municipaux 1614 et 1616 rue Hôpital.

Acquis le 9 janvier 1875, à une vente faite par le shérif civil conformément à un décret de fa de la Sixième Cour de District dans le procès de H. Cases vs R. Pavageau, Numéro 5,777, d'après le titre du shérif, en date du 17 décembre 1875, enregistré dans le livre de transferts No 106, folio 224, loué d'un côté $9 et de l'autre côté $7 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No Deux cent soixante quatre [264], borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Kerlerec et Bourbon, désigné par la lettre L sur un plan de J. A. D'Hemécourt, voyer, en date du 4 juin 1874, annexé à un acte de Oscar Dubuet, ancien notaire, en date du 14 juillet 1874, faisant partie du lot original No Cent quarante [140] sur un plan du Faubourg Marigny, d'après lequel plan premièrement mentionné ledit lot commence à une distance de vingt sept pieds, onze pouces et quatre lignes [27' 11" 4'''] du coin de la rue Bourbon et mesure trente cinq pieds, onze pouces et sept lignes (35' 11" 7''') de face à la rue Bourgogne, sur soixante quatorze pieds onze pouces [74' 11"] de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Numéros 1858-1860 rue Bourgogne. Louée chaque côté $10 par mois, payable mensuellement.

Les améliorations comprennent une maison double avec mansarde, à un étage couverte en ardoises, ayant au rez de chaussée, quatre chambres, galerie, dépense et dans la maison chambres; aussi une bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres, hydrant, lieux d'aisances etc.

Acquis de E. E. Bragg par acte pardevant M. V. Dejan, notaire, en date du 27 février 1894, enregistré dans le livre des transferts No 158, folio 208.

4° Deux lots de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No deux cent trente deux [232], bornés par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, désignés sur un croquis annexé à un acte de vente à O. Cazenave, par les numéros vingt et vingt et un et mesurant d'après le dit croquis comme suit: le lot numéro vingt, dix sept pieds huit pouces et quatre lignes [17' 8" 4'''] de face à la rue Baronne soixante quatre pieds deux pouces et deux lignes [64' 2" 2'''] de profondeur sur la ligne du lot numéro dix neuf, soixante quatre pieds (64) de profondeur sur le côté du numéro vingt et un [21], et douze pieds huit pouces [12' 8"] de large dans le fond; et le lot numéro vingt et un mesure vingt cinq pieds huit pouces [25' 8"] de face à la rue Baronne, sur une profondeur et façon de soixante quatre [64'] pieds à la rue Lafayette, dont il forme l'encoignure, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par des numéros 841 rue Lafayette, et 544, 546, 548 rue Baronne; acquis de la succession de veuve J. J. Abat, par acte de vente pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 30 mars 1872; enregistrés dans le livre des Transferts No 102, folio 225.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à deux étages formant l'encoignure Lafayette et Baronne le rez de chaussée occupé par le "Oriental Café"..... et une forge, ...

l'étage supérieur est distribué comme résidence, et contient chambres; aussi, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Lafayette, ayant trois chambres à chaque étage, citerne, lieux d'aisance, etc., vendue sujet au bail de trois ans du 1er janvier 1902, expirant le 31 décembre 1904 à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un an et deux ans de crédit au gré des acquéreurs en billets portant 6 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale les acquéreurs devront assurer les propriétés pour le montant du crédit et transférer les polices aux porteurs des billets. Les actes de vente devront contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des dits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, l'acquéreur devant assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de Revenu sur les actes de vente et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de l'adjudication, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, N. P. aux frais des acquéreurs.

Ch. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 9

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères.

Stein—

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives.

—ET—

Avantageusement situées

DANS LE

PREMIER DISTRICT.

Nos 319-321 RUE DU BASSIN, (maintenant Saratoga), entre les rues Gravier et Perdido, maison à un étage avec mansarde, à deux locations, couverte en ardoises.

Nos 1732 AVENUE CLEVELAND, encoignure Derbigny, joli cottage élevé, à un étage, couverte en ardoises, loué $10 par mois, et

Nos 208-210 RUE DERBIGNY, une maison à deux locations, à un étage, couverte en ardoises louée $6.00 par mois de chaque côté.

Nos 1800-1802 AVENUE CLEVELAND, encoignure de la rue Derbigny, résidence à deux locations à un étage, couverte en ardoises louée $19.00 par mois, et

Nos 211-213 RUE DERBIGNY, résidence à deux locations, couverte en ardoises, louée en totalité $14.00 par mois.

Succession de Henry Nisier.

No 66,932 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—

MERCREDI, le 9 Avril 1902

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 28 février 1902 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toute les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'Ilet No. 304 borné par les rues Saratoga (autrefois Basin) Franklin [autrefois St. Peter], Gravier, et Perdido, lequel lot est désigné par le No. 4 sur un plan de Castaing, architecte, daté le 31 janvier 1853 déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire comme plan No. 20 et mesurant d'après le dit plan 33 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Saratoga, 126 pieds, 6 pouces, 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Perdido, 50 pieds de profondeur sur la première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gravier, contigu à une allée commune audit lot et au lot contigu No 3, de là s'élargissant 1 pied 7 pouces sur une ligne courant à angle droit vers la rue Gravier, de là 76 pieds 6 pouces 5 lignes sur une deuxième profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gravier, le divisant du lot 3 et 35 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond avec l'usage d'une allée sur le côté vers la rue Gravier mesurant 3 pieds 2 pouces de face à la rue Saratoga sur 50 pieds de profondeur commune au dit lot No 4 et au lot contigu No 3, étant la même propriété acquise par Henry Nisier de Lisier de A. Carratero, par acte de P. O. Covellier ancien, notaire, daté le 20 février 1868 enregistré dans le livre du bureau des transfert 93, p. 605.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage, avec mansarde, couverte en ardoises, connue comme les Nos municipaux 319-321 rue Saratoga, ayant 4 chambres, 2 cabinets au rez-de-chaussée deux chambres dans la mansarde, hydrant, citerne, latrines, etc., une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 4 chambres.

2° Une portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 434 borné par l'avenue Cleveland [autrefois Gasquet], les rues Palmyre, Derbigny et Claiborne, mesurant 20 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 106 pieds 7 pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny, d'après un devis de Louis H. Pilié, daté le 9 octobre 1869, annexé à un acte de Jno. L. Lavesche, ancien notaire, daté le 13 décembre 1869, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent désignées par les Nos 1732 avenue Cleveland et 208 et 210 rue S. Derbigny étant la même propriété acquise par Henry Nisier de B. Bonneau, par acte de C. V. Fenion, ancien notaire le 17 mars 1890, enregistré dans le livre du Bureau des transferts 113, p. 91.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé à un étage, couvert en ardoises, ayant 3 chambres et un cabinet, citerne et latrines, connu par le No municipal 1732 avenue Cleveland: loué $10 00 par mois, aussi une résidence double à un étage couverte en ardoises, connue par les Nos municipaux 208 et 210 rue Derbigny, ayant 3 chambres de chaque côté, citerne, latrines, etc., louée $5 00 chaque côté.

3° Trois portions de terre, situées dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 437, bornées par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), les rues Palmyre, Roman et Derbigny, désignées comme suit:

1° Le lot No 1 mesurant 27 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 56 pieds de profondeur et façade sur la rue Derbigny, d'après un plan de Tourné et Delisle, date le 5 mai 1858 et déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 12 de son livre de plans No 6.

2° Le lot No. 2 contigu au ci-dessus et mesurant sur le même plan, 53 pieds, 10 pouces 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur 20 pieds de profondeur.

3° Une langue de terre contigu au ci-dessus mesurant 10 pouces de face à la rue Derbigny sur 27 pieds de profondeur désigné par la lettre A, sur un devis de L. H. Pilié Voyer, daté le 29 Octobre 1880 annexé à un acte de Chas. T. Soniat, notaire daté le 2 juin 1884 ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 1800 et 1802 avenue Cleveland et 211 et 213 rue Derbigny; étant la même propriété acquise par Henry Nisier de Henry Musson par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 18 juin 1891 enregistré dans le livre des Bureau des transferts 139 p 96.

Les améliorations comprennent une résidence double couverte en ardoises connue par les Nos municipaux 1800, 1802 avenue Cleveland avec deux chambres et galerie de chaque côté une cuisine à deux étages avec deux chambres en haut et deux en bas, citerne, latrines etc; louée, un côté pour dix dollars par mois et de l'autre côté pour neuf dollars par mois, aussi une résidence double couvert en ardoise, connue par les Nos municipaux comme 211 et 213 rue Derbigny ayant quelques cinq chambres, latrine, citerne, etc., louée pour quatorze dollars par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par des billets des acquéreurs, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de cinq pour cent honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de procès pour enforcer le paiement desdits billets l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs desdits billets et d'avoir le droit aux loyers desdites propriétés seulement du jour du paiement du prix et du passage de l'acte de vente et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis et déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

Ch. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 2 9

Succession de Marco Campagne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,614—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Valentine, veuve de Marco Campagne, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'attribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas et Sutton, avocats.

6 mars—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages en bois,

Avec bâtisse d'écurie dans le fond, Nos 811 et 813 rue Robin.

In re Philip Gensler, Jr., administrateur, vs George Lincoln et ale.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—le MARDI 8 avril 1902, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 21 novembre 1901 et signé le 29 novembre 1901 et d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, daté le 4 mars 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, (dossier No 64,304) il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, mesurant 34' 10" 5''' de face à la rue Robin sur 63' 11" 3''' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, contigu à la même et mesurant 15' 11" 2 1/2''' de face à la rue Robin sur 63' 11" 2''' de profondeur, entre lignes parallèles; étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No 1. Le tout des 1ère et 2me propriétés ci-dessus décrites d'après un devis ou plans par E. Sergi, I. C., date le 29 mai 1847, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, date le 27 mars 1849. Les améliorations comprenant une grande et confortable résidence en bois à deux étages désignée comme le No municipal 811 rue Robin agréablement subdivisée et arrangée. Le fond est amélioré par une bonne bâtisse d'écurie en bois, et également une bâtisse à un étage pour bureau sur la façade contiguë à la résidence et portant le No 813 rue Robin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, payable en un et deux ans, représentés par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale ensemble avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1902.

Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Puig, notaire; un dépôt de 10 0/0 exigé.

6 mars—6 9 16 23 30—avril 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale de Choix.

Une proéminente localité.

Le grand et splendidement situé magasin en briques à quatre étages et résidence, à l'encoignure Nord-Ouest des rues Nord Peters et Benville.

Autrefois connu comme

L'HOTEL DE SOTO.

Directement en face du dépôt de frêt du chemin de fer Southern Pacific près de la Bourse aux Sucres et de la raffinerie; à proximité des débarcadères des steamboats et steamships, fabriques, etc.

Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1907 pour $125 par mois.

Succession de Henriette M. L. Pichot.

No 65,501—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 7 février 1902 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Henriette M. L. Pichot, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Peters, Bienville, Decatur et Cons, mesurant (67) soixante-sept pieds de face à la rue Nord Peters, sur soixante-dix neuf (79) pieds de profondeur et façade à la rue Bienville sur un plan fait par S. J. Turpin, voyer, le 26 avril 1881.

Les améliorations connues ayant les numéros municipaux 303, 305 et 307 rue Nord Peters et 401, 403, 405, 407, 409 et 411 rue Bienville, comprenant le grand et substantiel magasin et résidence en briques à quatre étages, autrefois connu comme "l'Hôtel De Soto," et actuellement occupé comme café et restaurant de première classe et résidence par le bien connu et populaire maître queux M. Victor Le Beau. Cette propriété est splendidement située dans le cœur du centre des affaires, près des dépôts de chemin de fer, débarcadères de vapeurs, admirablement adaptée pour toutes affaires commerciales, ou fabrique, et destinée à devenir d'une exhorbitante valeur dans le future et se recommande à l'attention des capitalistes comme un placement sûr et profitable avec un futur avantageux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant date égale avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété les taxes de 1902 au-dessus et en sus du prix de l'adjudication.

La vente devant être sujette à un bail expirant le 30 septembre 1907, à Victor Le Beau au taux de $125 par mois.

L'acte de vente devant contenir les stipulations usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc.

Acte de vente et les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire; un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Félix J. Dreyfous, avocat.

9 fév—9 16 23—mars 2 9 13

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le joli cottage simple avec vestibule

2357 RUE ANNONCIATION,

Près de la rue Première.

Alice McGinnis, femme de Nicholas Gurvich vs Jno. A. McGinnis et als—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 65 519.

En vertu de et conformément à un jugement donné le 24 février 1902 et signé le 28 février 1902 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci-après décrite dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Laurel, Soraparu et Première et mesurant le tout plus ou moins trente quatre [34] pieds sept [7] pouces de face sur la rue Annonciation par cent vingt [120] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de profondeur entre lignes parallèles et est composé de tout le lot original désigné par le No 225 sur un plan déposé en l'étude d'Edward G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville sur le No 57 dans son livre de plans No un et mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Annonciation sur cent vingt (120) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et d'un morceau ou langue de terre mesurant quatre (4) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes plus ou moins de profondeur d'une plus grande portion de terre et lesquels dite deux lots ou portions de terre ci-dessus décrite formaient un morceau de propriété. Aussi une autre portion de terre dans le même district et ilet commençant à une distance de 125 pieds de la rue Annonciation et mesurant vingt six [26] pieds de largeur sur la ligne plus près de et parallèles avec ladite rue, vingt trois [23] pieds deux [2] pouces de largeur sur l'extrême ligne du fond par trente quatre [34] pieds huit [8] pouces et six (6) lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Philippe et trente cinq [35] pieds un [1] pouce de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Première le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, 2357 rue Annonciation, contenant neuf chambres, vestibule, deux citernes, cour briquetée, entrée de côté, retiré de la banquette et loué par mois au prix nominal de vingt piastres.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de la vente et devant payer les taxes de 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, Jno P. Sullivan, avocats.

1er mars—1 2 9 16 23 30—avril 1

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2804 & 2806 rue Dumaine, entre White et Dupré.

Succession de Clothilde Tessier, veuve de Jean P. Abadie.

No 66,637—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 26 février 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, White et Lamoré, sur un plan de S. G. De l'Isle, voyer, daté le 1er décembre 1892, attaché à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, le 20 février 1893, lequel lot commence à une distance de 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de la rue Dumaine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres, citerne, hangar, etc., des deux côtés et désigné par les Nos 2804 et 2806 rue Dumaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété; les taxes de 1902 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente devant contenir les clauses de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert d'assurances, etc; et devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

1 mars—1 2 9 16 23 30—av 1

Maxwell C. Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MAXWELL C. SMITH, Encanteur—Bureau No 312 rue Carondelet—MERCREDI, le 19 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en cette ville, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu le 6 février et signé le 13 février 1902, dans l'affaire intitulée L. W. Heut et als vs F. M. Willard, on absent, dossier No 64,483.

Je procéderai à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété foncière à savoir:

1° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

2° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80 de profondeur.

3° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Solidelle, Mazant et France, mesurant chacun 31 de face à la rue France sur 80' de profondeur.

4° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Josephine, Solidelle Mazant et France, mesurant chacun 31 de face à la rue France sur 80' de profondeur.

5° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Célestine, Génie, France et Mazant mesurant 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

6° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Libérale, Génie, France et Mazant, mesurant 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur

7° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Libérale, Force, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur

8° 11 lots de terre, dans l'ilet borné par les rues Force, Vertu, France et Mazant, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

9° 11 lots de terre, dans l'ilet borné par les rues Vertu, Magi-trat, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France, sur 80' de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1902, et payant pour les actes de vente, pardevant Félix J. Puig notaire. Un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication

16 fév—16 23—mars 2 9 16 19

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux Lots pour Bâtir.

Sur les rues

Canal et Iberville (autrefois Douane.)

JOLI COTTAGE SIMPLE, 4226 DOUANE.

Succession de Robt. L. Patterson.

Jeudi, le 27 mars.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, JEUDI, le 27 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, Dossier No 60,749 dans l'affaire de la succession de Robert L. Patterson, il sera vendu à l'enchère publique:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Hennessey, Iberville (anciennement Douane) et Salomon, désigné par les Nos 2, 3 et 4, lesquels sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 3 mesurant 30 pieds de face sur la rue Canal sur une profondeur de 156 pieds, 8 pouces entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 32 pieds de face sur la rue Iberville par une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces, les améliorations consistent en un cottage simple en bois contenant trois ou quatre chambres et connu comme le No 4226 rue Iberville.

Le lot No 4 est contigu au lot No 2 de son côté vers la rue Salomon et mesurant 30 pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces. Les mesures sont toutes conformément à un arpentage fait par Geo. De Armas, député voyer de ville, daté le 13 février 1902.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, la balance devant être payé en deux paiements égaux, payables respectivement dans un et deux ans de la date de vente, représenté par les billets des acquéreurs; la portion non payé du prix d'achat devant être garantie par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de l'année 1902, la portion non payée devant porter intérêt à 8 pour cent; les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant R. L. Tullis, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche, 1 des L. Labatt, avocats.

23 fév—23—mars 2 9 16 23 27

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Larose et Hennemann en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,420—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph P. Schaeffer, liquidateur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. K. V. Richard, avocat.

7 mars—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables de Commerce et Résidences, et Lots de Terre.

3001 et 3003 Chippewa, coin de la rue Septième, occupé comme Grocerie, Buvette et Résidence

COTTAGE DOUBLE,

714 et 716 Neuvième, entre les rues Chippewa et Annonciation

TROIS COTTAGES DOUBLES,

Nos 601, 603, 605, 609, 611 et 613 Harmony, coin de la rue St-Thomas.

et

DEUX LOTS DE TERRE,

St-Thomas, coin de la rue Pleasant.

Succession de Jacob Walter Stringer.

No 65,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 25 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 février 1902, de l'Hon. Geo H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Neuvième, Annonciation, [autrefois Jersey], Chippewa et Harmony, désigné par le No 1 sur un devis ou certificat d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député-voyer de ville, sous la date du 2 juin 1892 et annexé à un acte de vente passé pardevant J. J. Ward, notaire, le 12me jour de juillet A. D. 1892, d'après lequel dit devis ladite portion de terre mesurant en mesure américaine 43 pieds de face à la rue Neuvième, 43 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 90 pieds 8 pouces 6 lignes plus ou moins sur la ligne de côté la séparant du lot No 2 sur ledit devis et 92 pieds 8 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue Chippewa. La bâtisse est désignée par les Nos 714 et 716 rue Neuvième et comprenant un cottage double en bois.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet No 54, borné par les rues Harmony, Chippewa, Fulton et Neuvième, sur un plan de H. Moelhausen, daté le 14 mars 1844, annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, le 20 mars 1844. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Harmony et Fulton et mesurant 28 pieds 8 pouces de face à la rue Fulton sur 110 pieds 9 1/3 pouces de profondeur et façade à la rue Harmony, et 110 pieds 4 2/3 pouces sur le côté du lot No 2, et 25 pieds de largeur dans le fond, et le lot No 2 = 30 pieds de face à la rue Fulton, 110 pieds 4 2/3 pouces de profondeur sur le côté du lot No 1, et 110 pieds sur l'autre côté, sur 25 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent trois cottages doubles désignés par les Nos 601, 603, 605, 609, 611 et 613 rue Harmony.

4° Deux lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, [autrefois Fulton], Pleasant, Toledano et Chippewa désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan déposé en l'étude de S. Guinault, autrefois un encanteur en cette ville, un devis réduit duquel est annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bonny, ancien notaire en cette ville, d'après ledit plan lesdits lots mesurent en M. A. comme suit, à savoir: le lot No 1, 30 pieds 9 pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 83 pieds 2 pouces sur la ligne vers la rue Pleasant, 78 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée vers la rue Toledano et 30 pieds 4 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, et le lot No 2 formant le coin des rues St-Thomas et Pleasant mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue St Thomas, 88 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue Pleasant, 83 pieds